

Inscription aux modules «Management & Leadership à la Carte »

ENTREPRISE

Société	
Responsable du suivi de l'inscription	
Adresse de facturation	
Tél. professionnel	
E-mail	

DATES et PARTICIPANTS

Choisissez vos DATES

indiquez les Prénoms et NOMS des PARTICIPANTS

N° du Module	Date 1	Date 2	Date 3	PARTICIPANTS
1	<input type="checkbox"/> 15 janvier	<input type="checkbox"/> 8 avril	<input type="checkbox"/> 9 septembre	
2	<input type="checkbox"/> 22 janvier	<input type="checkbox"/> 15 avril	<input type="checkbox"/> 16 septembre	
3	<input type="checkbox"/> 29 janvier	<input type="checkbox"/> 22 avril	<input type="checkbox"/> 23 septembre	
4	<input type="checkbox"/> 5 février	<input type="checkbox"/> 13 mai	<input type="checkbox"/> 30 septembre	
5	<input type="checkbox"/> 12 février	<input type="checkbox"/> 20 mai	<input type="checkbox"/> 7 octobre	
6	<input type="checkbox"/> 19 février	<input type="checkbox"/> 27 mai	<input type="checkbox"/> 14 octobre	
7	<input type="checkbox"/> 11 mars	<input type="checkbox"/> 3 juin	<input type="checkbox"/> 18 novembre	
8	<input type="checkbox"/> 18 mars	<input type="checkbox"/> 10 juin	<input type="checkbox"/> 25 novembre	
9	<input type="checkbox"/> 25 mars	<input type="checkbox"/> 17 juin	<input type="checkbox"/> 2 décembre	
10	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} avril	<input type="checkbox"/> 24 juin	<input type="checkbox"/> 9 décembre	

Les modules ont lieu le matin de 9h30 à 13h au cabinet SAAD Solutions, 86bis avenue Georges Clemenceau 78500 Sartrouville

COÛT et FACTURATION

Tarif M&L 2015	Tarif dégressif
200 € SST (Sans Supplément de Taxe) par Module et par participant	A partir du 6 ^{ème} module commandé en 2015, le coût sera de 160 € par module et par personne
Joindre un chèque de la somme correspondante à l'ordre de SAAD Solutions. Une facture sera établie à l'issue des modules suivis.	

IMPORTANT :

- ne perdez pas de temps et transmettez ce formulaire le plus rapidement possible avec votre règlement à l'organisme de formation SAAD Solutions
- une liste d'attente sera établie pour chaque date : les pré-inscriptions seront prises en compte dans l'ordre chronologique et confirmées 5 jours avant la date de la rencontre
- désirez-vous une convention de formation pour une prise en charge par votre OPCA ? OUI NON

Conditions d'annulation : de notre fait, la formation sera annulée au plus tard 10 jours avant la date prévue si l'effectif est inférieur à 4 participants. De votre fait jusqu'à 10 jours avant la date de début de formation, le remboursement se fera sous forme de report d'inscription à la formation suivante. Après cette date, l'acompte tient lieu de dédit.

Est conclue la commande en l'application de l'article L6353-2 du Code du travail

le à

Signature / Cachet